



**SANTROPOL ROULANT INC. /  
SANTROPOL ON WHEELS INC.  
Rapport financier  
31 décembre 2019**

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**

---

**RAPPORT FINANCIER**

31 décembre 2019

---

**TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-16
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A	
DONS	17
PROGRAMMES	17
ANNEXE B	
POPOTE ROULANTE	18
COMMUNAUTAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL	18
AGRICULTURE	18
ANNEXE C	
FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION	19



SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

8615 Boul St-Laurent, Bureau 202

Montréal, (Québec) H2P 2M9

Téléphone: (514) 394 1134

courriel: info@sassicpa.ca

www.sassicpa.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Aux membres du conseil d'administration de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

#### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2019, et des actifs nets au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et au 31 décembre 2019. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*SASSI Comptable professionnel agréé inc.*

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. <sup>(1)</sup>

Montréal, le 19 mars 2020

<sup>(1)</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	17 428	21 827
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux	154 880	136 287
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	59 381	16 791
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	-	5 192
Ville de Montréal	39 419	42 098
Association canadienne pour les Nations Unies	8 826	23 510
Autres	50	-
Centraide	93 600	112 350
L'Oeuvre Léger	10 000	15 000
Dons (Annexe A)	407 005	404 234
Programmes (Annexe A)	288 398	261 151
Événements levée de fonds	29 518	20 166
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	120 110	110 476
Autres	5	8 360
	<b>1 228 620</b>	<b>1 177 442</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	703 734	713 859
Frais de programmes		
Popote roulante (Annexe B)	154 578	146 236
Communautaire et intergénérationnel (Annexe B)	11 236	13 524
Agriculture (Annexe B)	42 633	54 809
Frais d'opérations et d'administration (Annexe C)	165 067	122 341
Amortissement des immobilisations	131 338	122 606
	<b>1 208 586</b>	<b>1 173 375</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>20 034</b>	<b>4 067</b>

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019			2018
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
			\$	\$
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>285 760</b>	<b>122 342</b>	<b>408 102</b>	404 035
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 228) <sup>(1)</sup>	31 262	20 034	4 067
Acquisition d'immobilisations corporelles	37 394	(37 394)	-	-
Disposition d'immobilisations corporelles	(371)	371	-	-
Remboursement de la dette à long terme	15 568	(15 568)	-	-
Nouveaux apports en immobilisations	(35 500)	35 500	-	-
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>291 623</b>	<b>136 513</b>	<b>428 136</b>	408 102

<sup>(1)</sup> Représenté par l'amortissement des immobilisations et de la subvention reportée afférente aux immobilisations.

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	120 110
Amortissement des immobilisations	(131 338)
	<u>(11 228)</u>



**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****BILAN**

Au 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	396 766	348 737
Débiteurs (note 3)	32 080	36 064
Subventions à recevoir	43 526	10 470
Taxes à la consommation à recevoir	8 644	8 411
Stocks (note 4)	8 747	9 070
Frais payés d'avance	21 847	11 485
	<u>511 610</u>	<u>424 237</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	2 585 693	2 676 212
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	8 858	12 654
	<u>3 106 161</u>	<u>3 113 103</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	102 183	53 194
Apports reportés (note 9)	61 645	25 188
Sommes perçues d'avance	306	12 550
Dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice (note 8)	16 203	15 568
	<u>180 337</u>	<u>106 500</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	359 874	376 077
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	2 137 814	2 222 424
	<u>2 678 025</u>	<u>2 705 001</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉS	291 623	285 760
	<u>136 513</u>	<u>122 342</u>
	<u>428 136</u>	<u>408 102</u>
	<u>3 106 161</u>	<u>3 113 103</u>

ENGAGEMENTS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DocuSigned by:  
Jon Kalina

D566A3982B0C45D...

Jon Kalina

Chair, Board of Directors

DocuSigned by:

RAJAOBELINA, Andrianiana

A5B1E1FF32244D1...

RAJAOBELINA, Andrianiana

Trésorier

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	20 034	4 067
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(120 110)	(110 476)
Amortissement des immobilisations	131 338	122 606
	<u>31 262</u>	<u>16 197</u>
 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	3 984	82 565
Subventions à recevoir	(33 056)	17 767
Stocks	323	7 948
Taxes à la consommation à recevoir	(233)	14 658
Frais payés d'avance	(10 362)	1 697
Créditeurs	48 989	(5 909)
Apports reportés	36 457	(19 812)
Sommes perçues d'avance	(12 244)	12 550
	<u>33 858</u>	<u>111 464</u>
	<u>65 120</u>	<u>127 661</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(37 394)	(310 794)
Disposition d'immobilisations corporelles	371	-
Nouveaux apports afférents aux immobilisations	35 500	62 204
	<u>(1 523)</u>	<u>(248 590)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(15 568)	(15 049)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>48 029</b>	<b>(135 978)</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	<u>348 737</u>	<u>484 715</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	<u>396 766</u>	<u>348 737</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements.



## **SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**

---

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

---

#### **1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Loi sur les corporations canadiennes le 31 mai 1995. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

offrir un service de préparation et de livraison à domicile de repas sains et nutritifs à des personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente;

offrir des activités récréatives et sociales à sa clientèle.

En cas de liquidation des actifs de l'organisme, l'actif résiduel sera dévolu à un organisme de charité enregistré ayant des buts similaires.

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

##### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations, les provisions pour mauvaises créances et la désuétude des stocks. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)***Constatation des produits**Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les amortissements des immobilisations afférentes.

*Programmes*

Les produits de programmes sont constatés à titre de produits lorsque les services ou les biens ont été livrés.

*Dons*

Les revenus de dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

*Autofinancement*

Les revenus d'autofinancement sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont eu lieu.

*Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux annuels indiqués ci-dessous.

	Méthode	Taux
Immobilisations corporelles		
Bâtisse	Amortissement dégressif	5%
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%
Améliorations locatives	Amortissement dégressif	10%
Ascenseur	Amortissement dégressif	5%
Chambre foie	Amortissement dégressif	20%
Actifs incorporels		
Base de données clients	Amortissement dégressif	30%

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)***Apports reçus sous forme de biens et de services*

Les apports reçus sous forme de biens et de services peuvent être importants. Toutefois, en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

*Présentation de l'organisme contrôlé*

SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC., qui est contrôlé par SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC., n'est pas consolidé dans les états financiers de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

*Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs, des subventions à recevoir et des taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

**3 - DÉBITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients	27 783	18 853
Provision pour mauvaises créances	(3 338)	(1 263)
	<u>24 445</u>	<u>17 590</u>
Autres débiteurs	7 635	18 474
	<u>32 080</u>	<u>36 064</u>



**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

**4 - STOCKS**

	2019	2018
	\$	\$
Matières premières	2 676	4 540
Emballages	5 090	3 521
Produits d'entretien	981	1 009
	<u>8 747</u>	<u>9 070</u>

**5 - IMMOBILISATIONS**

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Terrain	425 000	-	425 000	425 000
Bâtisse	2 509 193	961 040	1 548 153	1 629 635
Mobilier et équipement	72 742	44 468	28 274	13 829
Équipement informatique	23 233	19 884	3 349	4 306
Matériel roulant	41 356	36 171	5 185	3 116
Améliorations locatives	92 004	32 008	59 996	50 322
Ascenseur	524 554	44 915	479 639	504 883
Chambre froide	47 655	11 558	36 097	45 121
	<u>3 735 737</u>	<u>1 150 044</u>	<u>2 585 693</u>	<u>2 676 212</u>
Actifs incorporels				
Base de données clients	16 327	7 469	8 858	12 654
	<u>3 752 064</u>	<u>1 157 513</u>	<u>2 594 551</u>	<u>2 688 866</u>

**6 - MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 65 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 %. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur les comptes à recevoir d'une valeur comptable de 84 250 \$. Au 31 décembre 2019, la marge de crédit était inutilisée.

De plus, l'organisme dispose de cinq cartes de crédit d'un montant total autorisé de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 18,4 %. Au 31 décembre 2019, le solde des cartes de crédit était de 15 094 \$.

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

**7 - CRÉDITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	54 174	10 061
Frais courus	5 700	5 683
Salaires	10 182	10 190
Vacances	27 787	22 878
Sommes à remettre à l'État	4 340	4 382
	<u>102 183</u>	<u>53 194</u>

**8 - DETTE À LONG TERME**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 3,40 %, remboursable par versements mensuels égaux de 2 387 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2022, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et la bâtisse, d'une valeur comptable nette de 1 973 153 \$	376 077	391 645
Portion remboursable au cours du prochain exercice	<u>16 203</u>	<u>15 568</u>
	<u>359 874</u>	<u>376 077</u>

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	16 203
2021	16 758
2022	<u>343 116</u>
	<u><u>376 077</u></u>

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

**9 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31-déc 2018	Encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 31-déc 2019
	\$	\$	\$	\$
Foundation Raymond James	-	1 000	-	1 000
The A. and E. Stewart F. Fondation	-	5 645	-	5 645
Fondation Macdonald Stewart	-	5 000	-	5 000
Peacock Foundation	10 000	20 000	10 000	20 000
Lindsay Memorial Foundation	-	15 000	-	15 000
Birks Family Foundation	3 500	3 500	7 000	-
Zeller Family Foundation	10 000	15 000	10 000	15 000
McConnell Family Fondation	688	13 362	14 050	-
Evergreen	1 000	-	1 000	-
	<u>25 188</u>	<u>78 507</u>	<u>42 050</u>	<u>61 645</u>



**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

**10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition de la bâtisse et des améliorations locatives. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	2 222 424	2 270 696
Apports de l'exercice	35 500	62 204
Amortissement de l'exercice	<u>(120 110)</u>	<u>(110 476)</u>
Solde à la fin	<u>2 137 814</u>	2 222 424

**11 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

L'analyse suivante présente l'exposition de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

*Risque de crédit*

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur la subvention à recevoir et les débiteurs. La subvention a été reçue après la fin de son exercice financier. SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC. évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et à sa dette à long terme.

*Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date du 31 décembre 2019, l'organisme avait un solde sur la dette de 376 077 \$ et une marge de crédit inutilisée.

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2019

---

**12 - ORGANISME CONTRÔLÉ**

SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. est contrôlé par SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC., étant donné que les deux organismes ont la même direction, et que les membres du conseil d'administration de SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. sont nommés par les membres de SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 août 1996. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Les charges administratives de SANTROPOL ROULANT (QUÉBEC) INC. sont assumées par SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

<b>ANNEXE A</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>DONS</b>		
Dons de fondations et d'organismes	<b>232 010</b>	199 797
Dons de particuliers	<b>93 741</b>	112 933
Dons de successions	<b>35 953</b>	60 746
Dons de compagnies privées	<b>45 301</b>	30 758
	<b>407 005</b>	404 234
 <b>PROGRAMMES</b>		
Popote roulante	<b>130 700</b>	128 531
Ferme Senneville	<b>84 808</b>	64 542
SantroVélo - atelier de vélo communautaire	<b>16 727</b>	17 677
Autofinancement	<b>49 819</b>	41 288
Agriculture	<b>6 344</b>	9 113
	<b>288 398</b>	261 151



**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

**ANNEXE B**

<b>POPOTE ROULANTE</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	\$	\$
Nourriture	89 727	84 572
Emballage	22 923	20 780
Transport, livraisons et assurance automobile	10 884	10 404
Mauvaises créances	3 338	1 263
Entretien et réparation de l'équipement	12 590	16 164
Services	4 853	5 913
Télécommunications	1 502	-
Frais de bureau et permis	268	272
Frais d'ateliers	8 493	6 868
	<b>154 578</b>	<b>146 236</b>

**COMMUNAUTAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL**

Activités intergénérationnelles	2 333	2 313
SantroVélo - atelier de vélo communautaire	8 903	11 211
	<b>11 236</b>	<b>13 524</b>

**AGRICULTURE**

Ferme Senneville	36 941	45 210
Frais et équipement agriculture urbaine	5 692	9 599
	<b>42 633</b>	<b>54 809</b>

**SANTROPOL ROULANT INC. / SANTROPOL ON WHEELS INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

**ANNEXE C****FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Autofinancement	13 064	15 161
Intérêts sur la dette à long terme	13 072	13 592
Énergie et combustible	15 760	15 570
Honoraires professionnels	57 516	9 553
Entretien et réparations	7 124	9 909
Frais de bureau	7 735	8 910
Publicité, promotion et représentation	7 827	8 949
Assurances	7 774	6 881
Télécommunications	3 320	3 850
Taxes	6 494	6 239
Frais et intérêts bancaires	4 316	2 409
Frais de réunions	4 089	2 472
Formation	6 517	8 311
Frais informatique	3 154	2 399
Frais bénévolat	1 492	1 667
Autres	5 813	6 469
	<u>165 067</u>	<u>122 341</u>